

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 78 (1981)
Heft: 5

Rubrik: Billet du président

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL SUISSE D'APICULTURE

SOMMAIRE: *Billet du président: A. Paroz — Conseils aux débutants: M. Léchaire — Pesées et stations d'observations: G. Huguenin — Contrôle du miel: G. Huguenin — Documentation scientifique: Diagnose et thérapie de la varroatose: G. Bühlmann — Pratique ou technique agricole: Une contribution à l'élevage des abeilles; Frère Adam — Vocabulaire apicole: M. Léchaire — Nécrologie: Jean Spycher; Christian Liechti — Communiqué — Convocation — Comptes rendus — Annonces.*

TARIF DES ANNONCES ET ABONNEMENTS

PAGES DE COUVERTURE: $\frac{1}{4}$ Fr. 110.—.

PAGES INTÉRIEURES: $\frac{1}{4}$ Fr. 100.—, $\frac{3}{4}$ Fr. 85.—, $\frac{1}{2}$ Fr. 60.—, $\frac{1}{4}$ Fr. 30.—, $\frac{1}{8}$ Fr. 15.—. Ces prix s'entendent nets.

Les annonces doivent parvenir à M. André Fournier, La Poudrière/Platta, Sion, jusqu'au 15. Après cette date, la parution n'est plus garantie.

Abonnement Suisse: Fr. 14.—

Etranger: Fr. 18.—

Chèques postaux 10-1480

Billet du président

L'assemblée des délégués, version 1981, fait partie du passé et les souvenirs de quelques faits saillants s'estompent bien vite.

Il serait prétentieux de se permettre quelques considérations concernant son déroulement. Des voix beaucoup plus autorisées sont à même de se manifester pour émettre quelques remarques se rapportant à cette journée. Relevons tout de même que cette réunion revêt un cachet tout particulier et que l'ambiance de son déroulement est tout à l'honneur des participants. Nous n'en voulons pour preuve que la joie et la satisfaction de nos vétérans, de se trouver parmi nous après plus de soixante ans de fidélité à nos couleurs. Ces jubilaires ont vécu des moments inoubliables, leur joie était à son comble. Tout le plaisir était pour les délégués, heureux de pouvoir offrir, pendant qu'il en était encore temps, quelques moments lumineux à des collègues qui ne connurent que très rarement quelque détente.

Nous ne pouvons contester que l'ambiance de nos assemblées de délégués est empreinte de beaucoup de sérénité, sans emphase certes, où la sincérité n'a aucune peine à se manifester. Comme toujours, l'esprit démocratique ne manqua pas à cette réunion, et la compréhension et le bon sens résolurent bien des problèmes. Il est agréable de relever le déroulement des élections et nominations : si le nouvel élu de la Fédération genevoise, M. Laperrousaz, fit son entrée par acclamations au sein de Comité central, en remplacement de M. Buscarlet atteint par la limite d'âge, le problème fut plus compliqué pour remplacer le regretté Charles Huguenin au concours des ruchers. Trois candidats étaient en lice, émanant de trois fédérations différentes, trois collègues dont les capacités ne provoquaient aucune objection. La votation n'apporta aucune décision puisque la majorité absolue ne fut pas atteinte. C'est ici que se situe le beau geste du président de la Fédération vaudoise, qui se désista en faveur du représentant le mieux placé par rapport au nombre de voix. Geste immédiatement suivi, avec autant de spontanéité et de sincérité, par le président de la Fédération neu-châteloise. Messieurs les présidents de ces deux groupements, votre attitude vous honore et prouve, si besoin est, que le bon sens chez vous ne fait pas défaut. Ainsi, notre ancien membre du Comité central, Jean Chammartin, après avoir cédé sa place l'année dernière, retrouve des fonctions qui lui conviennent tout particulièrement.

Pourquoi ne pas dévoiler une satisfaction bien particulière du président ? Tout un chacun sait que le pays fribourgeois est un beau pays. Que ce dernier abrite de belles sociétés apicoles, sous la houlette combien sympathique de M. le président Chassot. De la Veveyse où le souriant président Vaucher tient la barre jusqu'à la section du Lac où nous retrouvons la belle personnalité de M. Eckert, nous ne pouvons que nous féliciter de cette lumineuse région. Or, après l'assemblée des délégués, le président Chollet, dans une discussion à bâtons rompus, me fit part de divers problèmes de sa belle société. J'ai pris acte avec autant de bonheur que de satisfaction des propos du président Chollet, qui a la recette magique pour faire de cette belle «Gruyère» un des plus beaux fleurons de la Société romande d'apiculture. Sa recette est à la portée de tous les hommes de bonne volonté, elle est simple et efficace et peut même servir dans un autre groupement ! Si ma mémoire est bonne elle a la teneur suivante : Une grosse pincée de bonne humeur, une immense brassée de bon sens (il ne manque pas dans cette région), deux grosses gerbes de sincérité, faire abstraction de tout relent passé, le tout bien brassé dans un vieux chaudron du pays et un bon

départ est assuré ! Président Chollet, comme promis à Lausanne, je suis avec vous **tous** pour partager les fruits de ce renouveau. Bonne chance.

Fête de la Romande: Les propositions pour la «Fête de la Romande» n'encombrent pas mon courrier. Il est de bonne politique de penser au problème et d'abonder dans le sens de M. le rédacteur dans son éditorial du mois dernier. Nous ne pouvons plus attendre. J'ai pris contact avec la Cie de Navigation, qui m'a fait des offres fermes, et d'ores et déjà, pour faciliter les opérations, j'ai dû arrêter une date, car cette compagnie est bien sollicitée. Après bien des hésitations, j'ai arrêté la date du **samedi 26 septembre 1981**, car, dès aujourd'hui, 10 avril, de nombreux samedis sont déjà réservés. A fin septembre, le travail au rucher est pratiquement terminé et les beaux jours de cette saison sont nombreux. Plus tard, les journées sont plus fraîches et trop courtes.

Une journée en bateau est reposante et le panorama qui défilerà sous vos yeux est peut-être unique au monde par sa beauté. Tous les participants sont à même de gagner Lausanne-Ouchy pour l'embarquement à 10 h. - 10 h. 30. Dîner à bord. L'itinéraire déjà fixé, mais pouvant être modifié, sera le suivant : Ouchy - Lutry - Vevey - Montreux - Villeneuve - Bouveret - St-Gingolph - Côte savoyarde - Evian. Bref arrêt dans cette ville. Côte savoyarde, direction Genève - Côte vaudoise et retour à Ouchy. Je dois bien spécifier que nous louons tout un bateau pour notre société, nous ne nous occupons pas des bateaux horaires. Le retour à Ouchy est prévu à 17 h. 30 et, par conséquent, tous les participants pourront regagner leur foyer le soir même.

Pour la réussite de cette journée, il faut connaître sans plus tarder le nombre des participants. Le prix de cette journée sur le lac est bien difficile à fixer si le nombre des participants n'est pas connu. Mais si le nombre de ces derniers est de 280-300 personnes, avec dîner et orchestre, le prix ne dépassera pas 60 francs par personne. Le gros problème est de connaître le nombre de participants, aussi je vous demande instamment de vous inscrire par retour du courrier. Pour simplifier, une carte postale avec X personnes par région ou groupement suffira, le principal étant de pouvoir réserver ferme le bateau. Mais, de grâce, apiculteurs mes amis, n'oubliez pas vos épouses, vos fiancées ou vos amies. Vous êtes **tous** les bienvenus. Une belle journée en perspective où la joie et la bonne humeur seront au rendez-vous ! Un merci spécial au montagnard qui se réjouit déjà. Bravo !

Vevey, mai 1981.

Adrien Paroz.